

UIMM

PÔLE FORMATION
Savoie

**LA FABRIQUE
DE L'AVENIR**

**PROTOCOLE SANITAIRE
PÔLE FORMATION UIMM SAVOIE**

V7

22/06/2021

SOMMAIRE

1. Contexte
2. Les 5 principes de précaution
3. Organisation en cas de symptômes ou cas contact
4. Circulation
5. Premiers cours
6. Cours et formations théoriques
7. Cours en atelier
8. Cours d'EPS
9. Les pauses
10. Accès aux bureaux

CONTEXTE

La situation sanitaire de la France, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des centres de formations en mars 2020.

Pendant toute la durée du confinement, les équipes du Pôle Formation UIMM Savoie ont été mobilisées pour assurer autant que possible la continuité pédagogique à distance, ce qui a permis de maintenir un contact et des échanges réguliers avec la très grande majorité des apprenants.

Dans le cadre du déconfinement, la réouverture nécessaire du Pôle Formation UIMM Savoie et la reprise de ses activités de formation sur site est conditionnée à la mise en œuvre de mesures de prévention et par le respect des règles de protection sanitaire.

Le présent document précise quelles sont ces mesures et règles à observer jusqu'à nouvel ordre pour tous les usagers de l'AFPI et du CFAI (personnels, apprenants, visiteurs...), qui en seront informés et qui devront prendre l'engagement de les respecter.

Ces mesures et règles sont au moins équivalentes à celles faites par les autorités sanitaires et celles précisées le Protocole National pour assurer la Santé et la Sécurité des Salariés en entreprise face à l'Epidémie de COVID-19, elles sont également en ligne avec les recommandations faites à destination des acteurs de la formation professionnelle.

Gilles RODE
Directeur

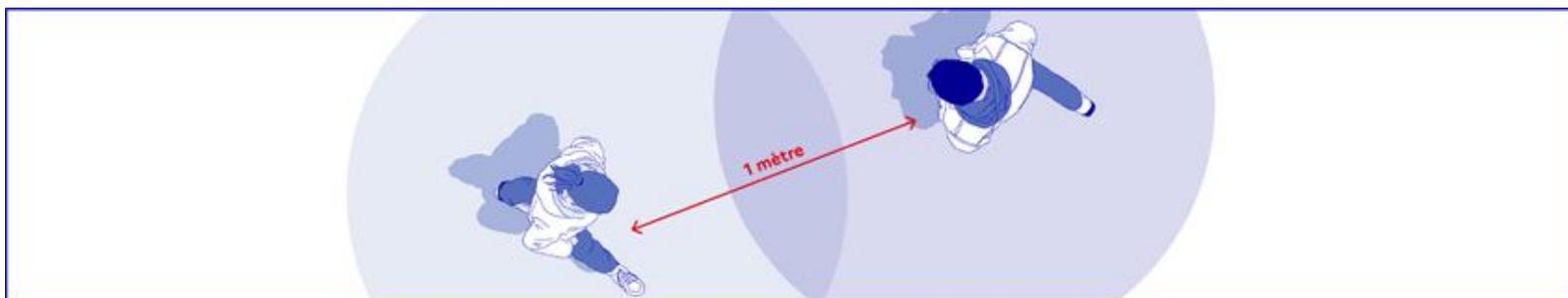


Ce protocole repose sur cinq fondamentaux :

- 1 - Le maintien et le respect de la distanciation physique
- 2 - L'application des gestes barrières
- 3 - La limitation du brassage des usagers
- 4 - Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- 5 - La formation, l'information et la communication

Ces 5 principes de précaution doivent être respectés en tous lieux et en toutes circonstances !

DISTANCIATION PHYSIQUE



Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres.

GESTES BARRIÈRES ET CONSIGNES GÉNÉRALES

Les gestes barrières doivent être appliqués dans toute l'enceinte du site du Pôle Formation UIMM Savoie, à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments...



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique.



Eternuer dans son coude ou dans son mouchoir.



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter.



Eviter de se toucher le visage.



Respecter une distance physique d'au moins 1 m avec les autres.



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades.



Porter un masque dans les lieux obligatoires.



LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE,
pour **tous** et **en tous lieux intérieurs** du Pôle
Formation UIMM Savoie (bureaux partagés, salles de
cours, salles de réunion, ateliers, couloirs, vestiaires,
etc...), **en toutes circonstances** et **sans exception**
(sauf quelques cas très spécifiques en atelier voir page 24)

Les apprenants, visiteurs et prestataires doivent venir munis de leur propre masque personnel.

Pour les apprentis : en cas d'oubli, merci de vous adresser à la coordination pédagogique (M. MARTINET).

En cas d'oublis répétés l'accès au Pôle Formation UIMM Savoie pourrait vous être refusé.

Pour les salariés AFPI et CFAI : les masques sont fournis par le Pôle Formation UIMM Savoie.

Rappel: Le port du masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace en aucun cas les gestes barrières.

INFORMATION

#COVID19

Bien porter le masque



Référent COVID-19 du Pôle Formation UIMM Savoie
Laurent MORELLO (04 79 65 76 35)

Le **référent COVID-19** est chargé de la coordination des actions de prévention et de lutte contre la COVID-19 au Pôle Formation UIMM Savoie.

Ainsi que la gestion d'éventuels cas de COVID-19 en lien avec le comité de direction et les services de santé.



Le nettoyage et la désinfection des locaux est assuré par l'entreprise GSF.

Un nettoyage approfondi est réalisé quotidiennement comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer le virus, notamment au niveau des zones de contact manuelles.



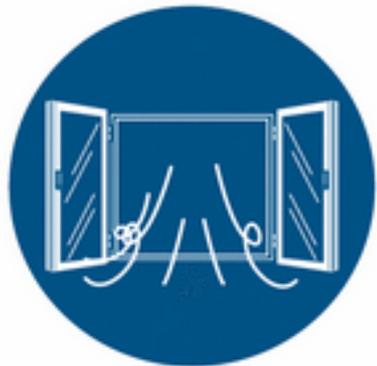
Le lavage des mains est essentiel et il doit donc être effectué très régulièrement.

Nous avons mis à votre disposition à l'entrée de chaque bâtiment et dans chaque salle de cours du **gel hydroalcoolique**



Afin d'éliminer le virus, nous avons mis à votre disposition des **virucides** pour pouvoir détruire le virus sur les surfaces qui pourraient être contaminées.

Vous en retrouverez dans chaque atelier et dans tous les locaux communs.



L'aération des locaux doit être réalisée toutes les 2 heures pendant 15 min minimum.

Il est de la responsabilité de l'ensemble des usagers, et en particulier des personnels du Pôle Formation d'aérer régulièrement les espaces de travail utilisés : bureaux, salles de formation, ateliers et également les couloirs, zones de circulation et espaces communs ; ceci afin d'assurer la ventilation et le renouvellement d'air.

En cas de symptôme(s)

- Avertir le référent COVID- 19 : M. MORELLO (06 77 99 81 75)
- La personne sera immédiatement isolée
 - En cas de signe de gravité : les services d'urgence seront contactés
 - En l'absence de signe de gravité : la personne doit prendre contact avec son médecin traitant pour avoir un avis médical et demander la réalisation d'un test. Si arrêt de travail il faut prévenir votre employeur et la coordination pédagogique (pour les apprenants).

i *Si le cas COVID-19 est confirmé, l'identification et la prise en charge des contacts seront organisées par les services de santé compétents.*

Si vous êtes une personne contact d'un cas de COVID-19

- Avertir le référent COVID- 19 : M. MORELLO (06 77 99 81 75) et votre employeur (pour les apprenants)
- Vous devez rester chez vous et suivre les indications des services de santé.

i *Une personne dite « contact d'un cas de COVID-19 » est une personne ayant été identifié et contacté par les équipes de l'Assurance Maladie.*

A votre arrivée sur le centre assurez-vous :



- D'avoir un masque « grand public » (normé AFNOR), chirurgical ou FFP1/FFP2.
- De ne pas avoir de symptôme de la COVID-19 et de ne pas avoir été déclaré comme personne contact (si non référez vous à la procédure p. 12)

Nous vous demandons de vous diriger directement vers votre salle de formation/bureau afin d'éviter les regroupements.

Rappel : pour des raisons sanitaires, le covoiturage est à éviter...



Néanmoins, si vous covoiturez vous devez respecter les règles suivantes :

- chaque personne dans la voiture doit porter un masque et respecter les gestes barrières.
- le conducteur ou la conductrice ne peut transporter qu'une seule personne assise à l'arrière.

Sur le parking et à l'extérieur des bâtiments



Veillez à constamment respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique :

- au moment de rentrer/sortir de votre véhicule
- lors des échanges et discussions interpersonnels

NB : Les rassemblements et regroupements de personnels et d'apprenants sans le respect des règles de distanciation sont interdits

La circulation intérieure a été modifiée pour limiter les flux de personnes.

Une **signalisation** et un **marquage au sol à respecter** ont été effectués dans tous les bâtiments.



Sens de circulation obligatoire

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire.

Il est interdit :

de stationner dans les couloirs.

Suite à votre entrée dans un bâtiment, vous devez vous rendre directement dans votre salle de formation ou dans votre bureau.

L'entrée dans le bâtiment doit s'effectuer par les **portes principales**.

La circulation s'effectue à double sens, avec une priorité aux personnes sortant des salles et une priorité "à droite" au niveau des croisements.



Il est interdit :

- d'accéder au bâtiment par les issues de secours de l'atelier
- de traverser les ateliers pour se rendre sur le parking

Entrée dans les ateliers

Les apprenants se dirigeront directement dans les ateliers **par les entrées principales** du bâtiment et seront accueillis par le(s) formateur(s).

Sortie des ateliers

La sortie est organisée par le(s) formateur(s) **au niveau des issues de secours**.



Sortie Electricité



Sortie Maintenance

Il est interdit :

d'accéder aux ateliers par les issues de secours de l'atelier

La circulation a été organisée à l'intérieur de **2 zones distinctes à respecter** :

Les accès aux salles C1, C2, C3, C4,
aux bureaux direction et comptabilité,
aux bureaux formateurs
doivent se faire **par la porte principale**
(*Entrée et sortie entre le bâtiment B et C*).



Les accès aux salles C5, C6, C7, C8, C9,
et au bureau administrateur réseau
doivent se faire **par la porte arrière**
(*Entrée et sortie au niveau du parking arrière*).



La circulation s'effectue à double sens avec une priorité aux personnes sortant des salles et une priorité "à droite" au niveau des croisements.

Bâtiment accessible seulement en cas de formation

Entrée

L'entrée est organisée par le(s) formateur(s) des groupes concernés, **par la porte principale.**

Les apprenants attendent à l'extérieur, en respectant les gestes barrières et les distanciations physiques, l'autorisation du formateur pour entrer.



Sortie

La sortie du bâtiment est organisée par le(s) formateur(s), **par la porte de secours latérale.**

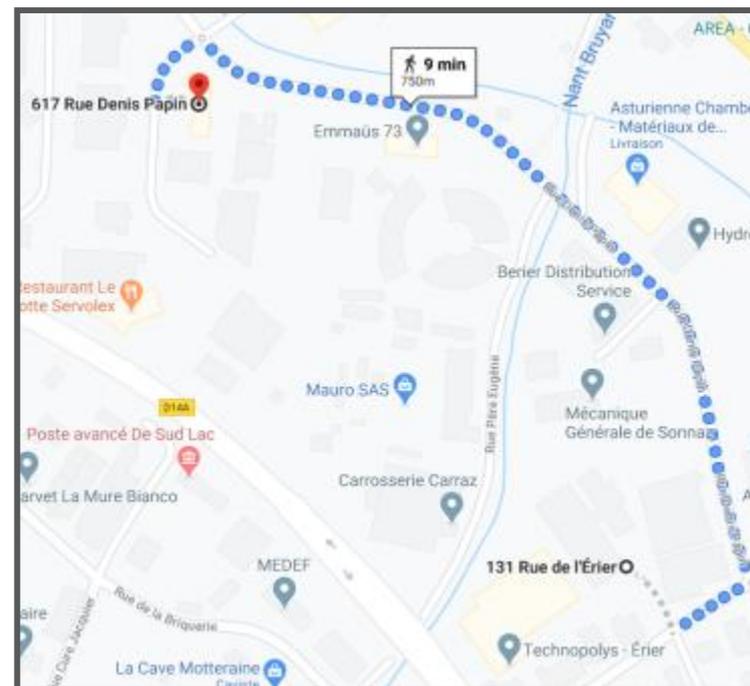


La circulation s'effectue à double sens avec une priorité aux personnes sortant/descendant des salles et une priorité "à droite" au niveau des croisements.

Dans le cadre des travaux de rénovation de nos locaux, certaines activités de formation ont été transférées dans des locaux provisoires :

- Atelier Chaudronnerie et Soudage
- Salles de cours de formation continue

Adresse : 617 rue Denis Papin
73290 La Motte Servolex



La circulation interne s'effectue à double sens, avec une priorité aux personnes sortant des salles au niveau des croisements et des rétrécissements de couloirs.

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire

1. A votre arrivée dans votre salle de formation vous vous installerez en priorité **aux places disponibles.**
2. Votre formateur vous présentera le présent protocole.
A la fin de la présentation vous serez invité à signer une liste d'émargement vous engageant à respecter les mesures et règles prises par l'établissement.

(Pour les apprenants mineurs une charte d'engagement sera communiquée à votre ou vos responsables légaux pour signature)

Formateurs

Ouvrez la salle 10 min avant le début de la séance.

Aération

Ouvrez les fenêtres au moins 15 minutes toutes les 2 heures.

Laissez la porte de la salle de formation ouverte

Pendant la séance

Désinfectez-vous les mains avant et après l'utilisation des différentes télécommandes
Evitez d'envoyer les apprenants au tableau

En fin de séance

Sous la responsabilité des formateurs les apprenants sortiront dans le respect des distanciations physiques.

Apprenants

Entrées et sorties de cours-formation

Désinfectez-vous les mains au gel hydroalcoolique si nécessaire.

Asseyez-vous en respectant l'ordre de remplissage de la salle, les apprenants assis au fond de la salle rentrent les premiers et sortent les derniers. Les apprenant assis devant rentrent les derniers et sortent les premiers.

Pendant le cours-formation

Ne vous échangez pas d'objets personnels

Evitez les aller/retour aux sanitaires durant le cours.

Tenues d'atelier

Dans la mesure du possible il vous sera demandé de venir en tenue pour éviter l'utilisation des vestiaires.

EPI

Nous vous rappelons qu'il est **OBLIGATOIRE** de porter les EPI adaptés en atelier.

Vestiaires

Echelonner les arrivées et les départs pour respecter la distanciation physique.

Respecter au moins 1 m entre les apprenants afin de laisser un espace suffisant pour se changer.

Accès et circulation dans les ateliers

Les accès aux ateliers doivent s'effectuer par les entrées principales

La sortie des ateliers est organisée par le(s) formateur(s) au niveau des issues de secours.

Vous pourrez trouver dans les différents ateliers du gel hydroalcoolique (pour désinfection des mains), du virucide sous forme de pulvérisateur (pour les surfaces de contact) ainsi que du film transparent pour protéger certaines surfaces.

Le port du masque est obligatoire en atelier sauf pour les opérations de soudure, de meulage et les VAT (Vérification d'Absence de Tension).



Les cours d'EPS auront lieu en extérieur au stade de la Motte-Servolex

Les vestiaires du stade étant fermés jusqu'à nouvel ordre, dans la mesure du possible, il vous sera demandé de venir en tenue de sport en adaptation avec la météo.

Vous pourrez si nécessaire vous changer dans les sanitaires ou les vestiaires du Pôle Formation UIMM Savoie.

Pensez à prendre de l'eau car vous n'aurez pas accès aux vestiaires !

Vous attendrez le formateur de sport devant le bâtiment B en respectant les distanciations physiques.

Chaque salle est équipée de gel hydroalcoolique, de virucide, d'essuie-tout et film transparent

Tables

Pour désinfecter les tables, veuillez avant chaque utilisation pulvériser du virucide sur les surfaces et essuyer avec un essuie-tout.

Claviers

Vous devrez enrouler vos claviers de film transparent afin de ne pas toucher directement les touches du clavier

Souris

Vous devrez enrouler vos souris de film transparent afin de ne pas toucher directement la souris

Les zones fumeurs

Veillez à respecter les distanciations physiques dans les espaces fumeurs
Ne pas vous prêter vos effets personnels

Les sanitaires

Veillez à respecter les distanciations physiques dans les sanitaires et la capacité maximum indiquée

A votre entrée dans les sanitaires et à votre sortie des sanitaires, pensez à vous laver les mains avec du savon.

Salle Hors-sac (B5)

La prise de repas n'est plus autorisée dans la salle hors-sac jusqu'à nouvel ordre
Vous aurez la possibilité de prendre votre repas au Repère ou à l'extérieur du site.

Distributeurs

Pour des mesures de sécurité, les distributeurs de snacks-sandwiches, les fontaines à eau et les distributeurs de boissons et machines à café ont été condamnés jusqu'à nouvel ordre.

Afin d'éviter les regroupements de personnes, il est interdit de "stationner" dans les couloirs...



Limitez les déplacements au niveau des bureaux.
Privilégiez les échanges par téléphone et par mail.

Si vous devez vous rendre dans un bureau dont la porte est fermée:
Frappez avec le coude et attendez que l'on vous ouvre.

NE PAS OUVRIR UN BUREAU QUI N'EST PAS LE VOTRE !

Maintenez les portes des bureaux ouvertes ainsi que les portes des couloirs.

Aérez votre bureau toutes les 2 heures pendant 15 minutes minimum

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire.

Evitez ou limitez les déplacements pour vous rendre au bureau de la coordination pédagogique.

Privilégiez les échanges par téléphone et par mail.

Si vous devez vous y rendre et que la porte du bureau est fermée :
Frapper avec le coude et attendre que la personne vienne ouvrir la porte.

Si une personne est déjà présente dans le bureau, veuillez attendre sur le côté en maintenant la distanciation physique sinon revenez plus tard.

Pour limiter les déplacements, veuillez utiliser les **photocopieurs situés au niveau de votre bureau** ou à défaut celui de la **salle des formateurs**.

L'usage des photocopieurs est strictement réservé au personnel, **l'accès est donc interdit aux apprenants**.

Après utilisation de l'écran tactile, des boutons et/ou des tiroirs, **veuillez désinfecter avec du virucide et du papier essuie-tout les zones de contact touchées**.

(Il est préconisé de projeter le virucide sur l'essuie-tout et ensuite de nettoyer la surface de contact.)